

## COMPILATION DES DONNÉES DES RAPPORTS DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'AIR LORS DE CHANTIERS D'ENLÈVEMENT D'ENROBÉS AMIANTÉS

Rapport	Projet	Résumé des travaux et constats	Question en regard d'une concentration de 0,1 f/cm <sup>3</sup>
<b>Teknika</b> (MTTG-125, 2005) Évaluation des concentrations en fibres dans l'air lors du planage d'un enrobé bitumineux additionné de fibres d'amiante	Route 112, Black Lake (2004)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Méthode de planage « non stabilisée ».</li> <li>▪ Analyses par MOCP (microscopie optique à contraste de phase), avec MET (microscopie à transmission électronique) en partie.</li> <li>▪ Avec la méthode MOCP, des valeurs en-dessous du seuil de détection de la méthode sont généralement obtenues.</li> <li>▪ Les résultats d'analyses aux postes fixes sont tous (20/20) en deçà de la norme de la CNESST de 1 fibre/cm<sup>3</sup>.</li> <li>▪ Il est constaté que les valeurs sont supérieures à celles obtenues pour l'échantillonnage de fond, il y a donc émission de fibres dans l'air.</li> <li>▪ Résultats des postes mobiles : 14 échantillons sur 20 se sont révélés surchargés de poussières, ce qui empêche le comptage des fibres sur les filtres. Les résultats utilisables (6/20) sont tous sous 1 f/cm<sup>3</sup>.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pour les postes fixes, les 20 analyses indiquent des résultats inférieurs à 0,1 f/cm<sup>3</sup> (&lt; 0,02 f/cm<sup>3</sup>). Pour les postes mobiles, 3 analyses présentent des valeurs au-dessus du seuil de détection et au-dessus de 0,1 f/cm<sup>3</sup> (0,32, 0,62 et 0,90 f/cm<sup>3</sup>), toutes situées près de la planeuse.</li> <li>▪ Avec la méthode par MET, deux échantillons, sur cinq analysés, donnent des valeurs supérieures à 0,1 f/cm<sup>3</sup> (0,170 f/cm<sup>3</sup> pour le marcheur et 0,200 f/cm<sup>3</sup> pour le passager de la planeuse).</li> </ul>
<b>Genivar</b> (N102459-9720, 2008) Vérification de la qualité de l'air lors des travaux de planage de l'enrobé bitumineux additionné de fibres d'amiante sur la route 185 à St-Louis-du-Ha! Ha! (Québec)	Route 185, St-Louis-du-Ha! Ha! (2008)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Méthode de planage « non stabilisée ».</li> <li>▪ Analyses par MLP (microscopie à lumière polarisée) et MET.</li> <li>▪ Les 2/3 des filtres au chantier sont surchargés, surtout près de la planeuse, mais en incluant tous les essais (bordure de la chaussée et travailleurs), il y a 33 résultats conformes sur les 55 échantillons récoltés (22 surchargés).</li> <li>▪ Sur les huit postes de travail vérifiés, tous présentaient des concentrations inférieures à la norme de 1 f/cm<sup>3</sup> d'air. Les postes de travail les plus exposés étaient l'opérateur de la planeuse et le marcheur.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec la méthode par MET (20 analyses), aucune valeur ne dépasse 0,1 f/cm<sup>3</sup> (et même 0,0142 f/cm<sup>3</sup>). En MLP, également (maximum de 0,08 f/cm<sup>3</sup>).</li> <li>▪ Toutes les mesures en bordure de route (postes fixes) respectent le 0,1 f/cm<sup>3</sup> (20 échantillons).</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>Les résidents demeurant en bordure des routes où s'effectuent les travaux de planage sont exposés aux niveaux d'amiante suivants : sur un total de 20 échantillons prélevés, les résultats variaient de 0,009 f/cm<sup>3</sup> à 0,011 f/cm<sup>3</sup>.</li> </ul>	
<p><b>Genivar</b> (N102459-9722, 2010) Vérification de la qualité de l'air lors des travaux de planage de l'enrobé bitumineux additionné de fibres d'amiante sur l'A85 à St-Louis-du-Ha! Ha! (Québec) – Campagne 2009</p>	<p>Autoroute 85, St-Louis-du-Ha! Ha! (2009)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méthode de planage « stabilisée ».</li> <li>Analyses par MLP (26) et MET (13).</li> <li>Quelques filtres surchargés en poussières (39 échantillons au total, 7 sont surchargés). Les filtres où des valeurs sont disponibles sont tous en deçà de la norme de 1 f/cm<sup>3</sup>.</li> <li>Pour les travailleurs directement impliqués aux activités de réfection, sur les 6 postes de travail vérifiés, tous présentaient des concentrations inférieures à la norme de 1 f/cm<sup>3</sup> d'air. Le poste de travail le plus exposé était le marcheur-surveillant de la planeuse.</li> <li>Les résidents demeurant en bordure des routes où s'effectuent les travaux de planage sont exposés aux niveaux d'amiante suivants : sur un total de 20 échantillons prélevés, les résultats variaient de &lt; 0,02 f/mL à &lt; 0,04 f/mL.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur les 39 échantillons, 6 valeurs sont sous le seuil de détection (&lt; 0,17 f/cm<sup>3</sup> pour le marcheur, &lt; 0,16 f/cm<sup>3</sup> pour le conducteur de la planeuse et &lt; 0,18 f/cm<sup>3</sup> pour le technicien du bitume). Des valeurs de &lt; 0,13 f/cm<sup>3</sup> ont également été obtenues de chaque côté de la planeuse. Aucune valeur ne dépasse donc 0,18 f/cm<sup>3</sup>.</li> <li>En bordure de la chaussée, les valeurs (18 échantillons) sont toutes inférieures à 0,1 f/cm<sup>3</sup> (et même 0,04 f/cm<sup>3</sup>).</li> </ul>